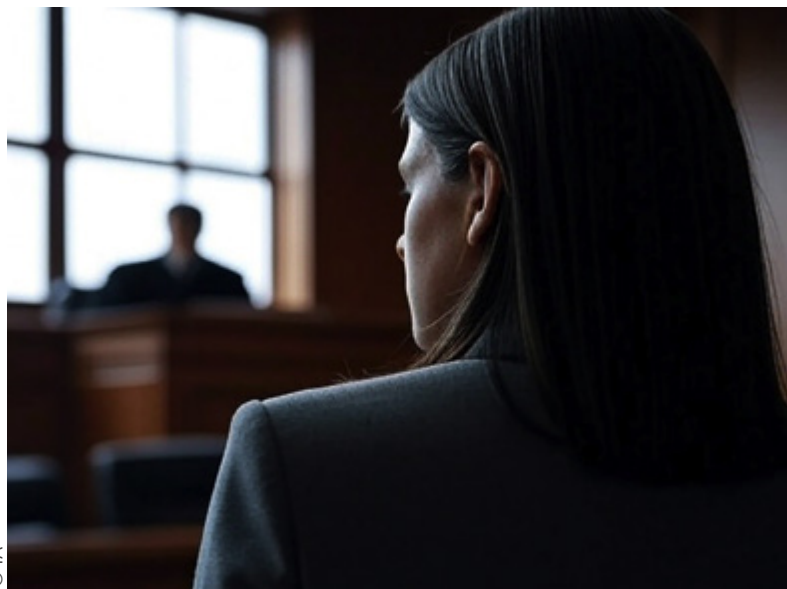


## À la une

### La justice pénale en Europe et aux États-Unis : comment dénouer la double chaîne de la victimisation secondaire ?

étude par Bruno ANCEL

*Alors que l'ouverture accrue de la justice pénale aux victimes se transforme parfois en vecteur d'une souffrance supplémentaire, une lecture comparée des modèles européens et anglo-saxons laisse entrevoir la possibilité de dessiner une procédure plaçant réellement les victimes au cœur du processus.*



© IA

## Actualité

**Cours criminelles : une mission d'information parlementaire préconise une vaste réforme**  
focus

« Installer l'EFB à proximité de la cour d'appel, en plein cœur de Paris, est un symbole fort »

entretien avec Louis DEGOS

## Jurisprudence

**L'irrecevabilité de la constitution de partie civile pour la première fois en cause d'appel**

note par Loïc PELISSIER  
sous Cass. crim., 4 juin 2025

**L'urgente unification des régimes de perquisition**

note par Hélène CHRISTODOULOU  
sous Cass. crim., 6 mai 2025

## Gazette Spécialisée

### DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Grégory DUMONT

Avocat au barreau des Hauts-de-Seine, associé,  
CMS Francis Lefebvre Avocats

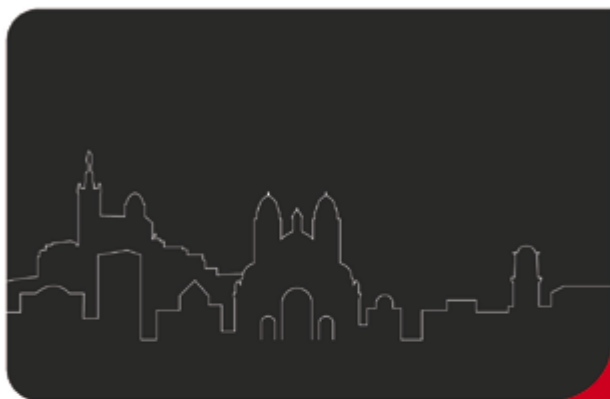
• Quentin GUIGUET-SCHIELÉ

Maître de conférences à l'université Toulouse Capitole

AVEC LA PARTICIPATION DE

Sylvain BERNARD, Marie GAYET, Simon JARRY, Julien LAURENT, Michel LEROY, Aurélien MOLIÈRE, Quentin MONGET, Yann PUYO, Christelle RIEUBERNET, Sarah TORRICELLI-CHRIFI et Oriane VERGARA





## FORMATION

# Banditisme, criminalité organisée Quels droits de la défense pour quelle défense pénale ?

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025 / 9H-17H  
NH HÔTEL MARSEILLE  
200 Corniche J.F Kennedy 13007 Marseille



## INTERVENANTS

- **Philippe Voulard**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale
- **Jean-Baptiste Perrier**, doyen de la faculté d'Aix-en-Provence
- **Sacha Houlié**, avocat au barreau de Paris, député, ancien président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale
- **Nicolas Bessone**, procureur de la République du tribunal judiciaire de Marseille
- **Fabian Lahaie**, avocat au barreau de Rennes
- **Matthieu Quinquis**, avocat au barreau de Paris, président de l'Observatoire international des prisons
- **Bruno Rebstock**, avocat au barreau d'Aix-en-Provence



## PUBLICS CONCERNÉS

### Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Comprendre les enjeux juridiques et pratiques de la loi du 13 juin 2025
- Identifier les acteurs clés de la lutte contre la criminalité organisée et leur articulation
- Maîtriser les recours face aux nullités procédurales et aux atteintes aux droits en détention
- Faire le point sur les enjeux actuels du secret professionnel et des honoraires de l'avocat pénaliste



## VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.

## PROGRAMME

8H45 Accueil des participants  
9H00 Début de la formation

### Loi du 13 juin 2025 « visant à sortir la France du piège du narcotrafic »

Analyse juridique et pratique

**Jean-Baptiste Perrier**, doyen de la faculté d'Aix-en-Provence

### La fabrique de la loi du 13 juin 2025

- Conception
- Discussion
- Vote

**Sacha Houlié**, avocat au barreau de Paris, député, ancien président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale

### L'action publique contre la criminalité organisée

- Qui fait quoi ? Comment trouver sa place ?
- PNAT, JUNALCO, JIRS, pôle anti-mafia

**Nicolas Bessone**, procureur de la République du tribunal judiciaire de Marseille

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

### Le travail de l'avocat de la défense

- Analyse de la légalité des procédures
- Repérer les nullités
- Quels recours utiles ?

**Fabian Lahaie**, avocat au barreau de Rennes

### La nouvelle condition carcérale

- Isolement, fouilles réitérées, transferts
- Quels recours, quelle défense ?

**Matthieu Quinquis**, avocat au barreau de Paris, président de l'Observatoire international des prisons

### Deux sujets d'actualité dans ce contexte

- Le secret professionnel de l'avocat
- Les honoraires de l'avocat

**Bruno Rebstock**, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

**François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris

Questions de la salle

17H00 Café de fin de formation



### Programme et inscription :

<https://lEXT.SO/XMhewl>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : le vendredi 12 septembre à 12H

**Tarif :** 450 € HT (540 € TTC)

**Tarif Jeunes professionnels -15%** sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 382,5€ HT (459€ TTC)

### Relation clients :

relationclients@lEXTenso.fr  
Tél. : 01 40 93 40 40



## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : [relationclients@lextenso.fr](mailto:relationclients@lextenso.fr)

Publicité : [julien.combaud@lextenso.fr](mailto:julien.combaud@lextenso.fr)

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 713 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

GPL480g4 ■ Cours criminelles : une mission d'information parlementaire  
préconise une vaste réforme 3

GPL480d7 ■ La détention provisoire des mineurs devra être mieux  
encadrée 5

GPL480d5 ■ Grande consultation des avocats : le CNB affine  
ses propositions 6

GPL480h2 ■ « Installer l'EFB à proximité de la cour d'appel, en plein  
cœur de Paris, est un symbole fort »  
entretien avec Louis DEGOS 9

## Technique

GPL480e3 ■ Nullité ou irrecevabilité de l'acte d'appel : une sémantique  
à respecter  
étude par Philippe GERBAY 11

## Doctrine

GPL479i2 ■ La justice pénale en Europe et aux États-Unis : comment  
dénouer la double chaîne de la victimisation secondaire ?  
étude par Bruno ANCEL 12

## Jurisprudence

GPL480h3 ■ L'irrecevabilité de la constitution de partie civile  
pour la première fois en cause d'appel  
note par Loïc PELISSIER sous Cass. crim., 4 juin 2025 18

GPL480g3 ■ L'urgente unification des régimes de perquisition  
note par Hélène CHRISTODOULOU sous Cass. crim., 6 mai 2025 21

GPL479j9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 24

GPL479a1 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 29

GPL479z3 ■ Chronique de jurisprudence du Conseil d'État -  
Contentieux administratif et Convention européenne des droits  
de l'Homme  
par Benjamin DEFOORT et Clémence APPERT

en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL479z3>



## Gazette Spécialisée

### DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

33

Sous la responsabilité scientifique de

Quentin GUIGUET-SCHIELÉ et Grégory DUMONT